



L'an deux mille vingt-cinq, le treize mars, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.

Date de Convocation	08/03/2025
Date d’Affichage	08/03/2025
Nombre de Conseillers en exercice	14
Présents	9
Votants	11

Étaient présents :

Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Michel LEBouc, Mr Nicolas MARTINAIS.

Absents excusés :

Mme Sylvie COUPE, Mr Bertrand MONTEMBault donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH, Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mr Michel LEBouc, Mr Patrick DEMARQUET.

Absents :

Mr Boris BOYAVAL

N°029-2025

Validation du devis pour le matériel et peinture à l'école

Monsieur le Maire présente la consultation mise en œuvre auprès des entreprises GENDROT, SALIOT-ROSSIGNOL et SARL PASQUET pour la modernisation du revêtement des murs du couloir et du hall d'entrée.

L'entreprise GENDROT propose un devis de 5 212.50 € HT, l'entreprise SALIOT-ROSSIGNOL propose un devis de 4 542.52 € HT et l'entreprise SARL PASQUET propose un devis de 9 430.00 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide

- **DE VALIDER** le devis de l'entreprise SALIOT-ROSSIGNOL propose un montant de 4 542.52 € HT. Le montant sera imputé en investissement à l'opération n°120 Ecole – travaux d'équipement.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

